

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LA WILAYA DE JIJEL
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 001318019007352

Avis d'attribution provisoire N°68 /2025
De l'avis d'appel d'offres avec exigences minimales N° 42 /2025

Conformément aux dispositions de l'article 56 de loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des articles 40 et 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, la direction des équipements publics de la Wilaya de Jijel informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 42 /2025 paru dans la presse en date du 18/08/2025 relatif au:

PROJET : réalisation d'un école primaire type D au niveau du site des 1100 LLV au POS 3, Commune de Kaous, Wilaya de Jijel (cités d'habitat intégrées-programme 2022).
Lot: Murs de soutènement et stabilité du sol.

Qu'après jugement des offres, les lots sont attribués provisoirement comme suit :

N° pli	Entreprise	NIF	Montant en TTC DA	Délai de réalisation	point	Obs.
06	SARL EL MOSTAKBAL DRIBI	002318044405713	43.156.540,00	03 MOIS	47,00	Moins Disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Jijel dans un délai de **dix(10)** jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse écrite ou électronique ou dans le « **BOMOP** ». Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires intéressés, sont invités à se rapprocher de nos services, au plus tard **trois(03)** jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, et pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Jijel, le.....